



REVES DE LOIRE  
COMMUNES LOIRIENNES DE  
CHAMPTOCEAUX,  
LA CHAPELLE BASSE-MER,  
LE CELLIER,  
MAUVES SUR LOIRE,  
OUDON,  
SAINT JULIEN DE CONCELLES,  
LA VARENNE, THOUARE-SUR-LOIRE

## Concours photo Rêves de Loire 2023

Le thème imposé est « **La Loire dans tous ses états** ».

Les œuvres proposées doivent donc obligatoirement :

- Corresponde à des prises de vues effectuées entre le **1er janvier 2023 et le 15 Septembre 2023**
- Etre prises sur les communes d'Oudon, Champtoceaux, La Varenne, Divatte sur Loire, Saint Julien de Concelles, Thouaré sur Loire, Mauves sur Loire, le Cellier.
- Le lieu de la prise de vue doit être identifiable.

Les concurrents devront présenter une seule photo.

Aucune participation financière n'est demandée pour concourir.

La mise en scène et les montages ne sont pas autorisés : « La Loire dans tous ses états », doit être photographiée naturellement par les candidats.

Seules les photos couleurs, sur papier, sont acceptées (**pas de noir et blanc**). Le fichier numérique de la photo devra être adressé à : «[revesdeloire4449@orange.fr](mailto:revesdeloire4449@orange.fr)»

Dimensions photos : Format A4 (21 x 29,7cm).

**Les photos devront être déposées pour le 15 septembre 2023**, à l'association Rêves de Loire –La Chapelle Basse-Mer. 44450 Divatte sur Loire

Chaque concurrent remettra dans une enveloppe :

- Une photo portant au dos un code de son choix de trois lettres suivies de trois chiffres.
- Une enveloppe cachetée contenant à l'intérieur l'identification du code (nom et adresse) ainsi que le titre, le lieu et la date de prise de vue de l'œuvre.
- Le code auteur sera inscrit sur cette enveloppe
- Une enveloppe timbrée avec les coordonnées de l'auteur ou une adresse courriel sera jointe à l'envoi.

Un jury composé de un ou deux professionnels de la photographie et de représentants des communes établira un classement.

Les membres de l'association ne peuvent pas participer à ce concours.

Rêves de Loire – Espace Clareboudt – 30 Rue du calvaire – 44450 Divatte sur Loire.

Tél : 06.80.88.16.29 – Courriel : [revesdeloire4449@orange.fr](mailto:revesdeloire4449@orange.fr)

Web : <https://www.reves-de-loire.com/> - Facebook : revesdeloire.



REVES DE LOIRE  
COMMUNES LOIRIENNES DE  
CHAMPTOCEAUX,  
LA CHAPELLE BAISE-MER,  
LE CELLIER,  
MAUVES SUR LOIRE,  
OUDON,  
SAINT JULIEN DE CONCELLES,  
LA VARENNE, THOUARE-SUR-LOIRE

Des prix seront attribués à chacune des œuvres primées par le jury, et remis uniquement lors de la randonnée du 24 septembre 2023.

- 1er Prix d'une valeur de 40€
- 2ème Prix d'une valeur de 35€
- 3ème Prix d'une valeur de 25€

Une sélection des œuvres sera exposée à la randonnée du 24 septembre 2023, et voyagera dans les 6 communes organisatrices au cours de l'année.

Les photos resteront la propriété des auteurs, cependant l'association se garde le droit de les exploiter gratuitement pour ses éditions (brochures, affiches, cartes postales, documentations illustrées, etc...)

La participation à ce concours suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le gagnant du 1er prix de l'année N ne pourra concourir les années N+1 et N+2.

*L'équipe Reves de Loire*